



L'Alliance ComptaRegeneration2020 : une coalition mobilisée pour la transition comptable

L'Alliance ACR2020 est un accélérateur au service de la transition comptable des organisations, dans le sens d'une « soutenabilité forte » de leurs activités. Elle cherche à peser par une contribution substantielle en organisant des dialogues libres de toute contrainte entre tous les acteurs potentiellement concernés par cet enjeu. L'Alliance ACR2020 produira un Livre Blanc fin 2020 et le présentera lors d'un Forum BioRESP début 2021.

Nous ne pouvons plus être aveugles aux dégâts causés par nos activités sur le « monde vivant » et ses équilibres. Nous devons désormais nous réconcilier avec nos milieux de vie dont nous sommes à la fois auteurs, acteurs et agents. Il y a urgence !

Une perte de confiance dans nos systèmes comptables actuels

Cette prise de conscience s'accompagne très logiquement d'une **perte progressive de confiance** dans les systèmes qui représentent encore les activités de nos organisations : ainsi, pour l'exemple, depuis plusieurs dizaines d'années, l'indicateur du PIB n'apparaît plus suffisant pour évaluer la richesse des pays ; il en est de même, depuis des années, à propos des performances des entreprises où le prisme financier renvoie une image infidèle de leurs activités.

Cette perte de confiance qui s'étend aujourd'hui bien au-delà des acteurs professionnels directement concernés traduit le sentiment à présent partagé que, désormais, **nous ne saurions plus prendre de décisions avisées sur la base de tels systèmes**. Un tel écart provoque la crise !

L'enjeu : reconstruire les systèmes comptables pour projeter la transition écologique

Le chantier est immense pour une raison simple : les radars des entreprises n'ont jamais fait apparaître dans aucun bilan comptable les effets environnementaux (dégradations, pollutions) associés à leurs activités. Cette absence de feed-back tient aux conventions comptables. Celles-ci sont arbitraires et semblent inadéquates tant elles maintiennent le monde économique en manque d'informations sur ses impacts. Il apparaît nécessaire de revoir collectivement les conventions qui servent à rendre compte des activités des organisations et les métriques pour caractériser les coûts de maintien des écosystèmes.

Toutes nos comptabilités vont devoir servir durablement une économie compatible avec le vivant, humain et non humain, bref, devenir bio(éco)compatibles et viser en conséquence une « soutenabilité forte ». En effet, les comptabilités - moyens traditionnels et opposables de l'évaluation des actions humaines et sociales, et donc instruments de *rétrospection* - doivent aujourd'hui se transformer pour **assurer également la projection de la nécessaire transition écologique**, de ses réalités écologiques, humaines et sociales.

Bref, la comptabilité doit devenir éco(bio)compatible si l'on veut réussir la transition écologique et solidaire.

L'Alliance ACR2020 comme communauté « apprenante » et fabrique de cohérence

Les transitions comptables ne deviendront des **boussoles partagées** que si elles inspirent communément confiance. Qu'elles soient issues du droit et des lois, des dialogues entre experts, de coopérations internationales, de la recherche et de ses travaux,..., elles n'en demeurent pas moins des objets à dimension

citoyenne et politique dont la légitimité tiendra aussi de la façon dont elles seront construites. La confiance commune ne saurait donc manquer à un tel **objet d'intérêt général**, fut-il technologique et complexe.

La « raison d'être » de l'**Alliance ComptaRegeneration 2020** est donc de faire émerger et prospérer une demande partagée de transformations comptables notamment dans les entreprises.

Objectifs de l'Alliance ACR2020

L'Alliance ACR2020 entend « travailler entre les mondes » : elle est donc multipartite et comprend sept collègues.

Elle réunit aujourd'hui, une dizaine de grands groupes financiers et non financiers aussi divers que **Veolia, Citeo, In Vivo, Bouygues, La Poste, La Maïf, Le Crédit Coopératif, Grant Thornton et CERFrance...** ainsi que des experts juristes, économistes, biologistes, philosophes, ingénieurs de l'information comptable, représentants du monde associatif, de l'économie sociale et solidaire et des pouvoirs publics (**Finance Watch, le Mouves, Commissariat général au développement durable du MTES, Conseil général de la Gironde...**).

Le dialogue au sein de l'Alliance vise à construire **les controverses les plus pertinentes** autour de la mutation comptable en s'appuyant, en particulier, sur les avancées **conceptuelles, techniques et pratiques** produites par ses membres. Elle abordera des questions de fond : Quelles **valeurs nouvelles** à considérer dans un souci de résilience ? Quels référentiels choisir pour créer des **systèmes d'information pertinents** pour assurer le maintien des équilibres écologiques ? Peut-on passer du **reporting extrafinancier** au préfinancier ? Est-ce judicieux ? Comment revisiter la notion de **performance pour l'enrichir de ses dimensions sociales et environnementales** ?

L'Alliance se réunira pour les deux mois en mobilisant à chaque séance quatre intervenants. Elle cherchera à envisager systématiquement tous les aspects de « la question comptable » : les représentations comptables ; les principes, règles et infrastructures comptables ; les outils comptables (indicateurs ; données ; plateformes, évaluations diverses,...) ; les acteurs directs et indirects et leurs dynamiques en lien avec la société. **L'Alliance ACR2020 produira un Livre Blanc fin 2020 et le présentera lors d'un Forum BioRESP début 2021.**

S'inscrire dans une dynamique générale

Cette « bascule des consciences » dont se prévaut la formation de l'Alliance se fait dans un contexte où de **nombreuses initiatives** importantes favorisent l'idée même d'une transition comptable. Rappelons-les sans exhaustivité.

En premier lieu, celle qui entrevoit de prendre en compte les capitaux sociaux et naturels dans la comptabilité des entreprises : la Chaire partenariale de comptabilité écologique, portée par AgroParisTech, l'Université de Paris Dauphine et l'Université de Reims, mais aussi les expérimentations de la méthode CARE. Egalement, des dynamiques législatives convergentes à diverses échelles : « la taxonomie verte » européenne et le Green Deal, notamment ; les implications de la loi PACTE en France sur les nouvelles obligations de toutes les entreprises en matière de considération des enjeux sociaux et environnementaux, sur la « raison d'être », enfin sur les « entreprises à mission »... ; l'évolution de la directive européenne sur l'information extra-financière prévu à la mi 2020, éclairée par les préconisations du Rapport de mission du Président de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) intitulé : *Garantir la pertinence et la qualité de l'information extra-financière des entreprises* : « une ambition et un atout pour une Europe durable.

Le contexte de mobilisation et d'expérimentations est donc favorable à faire **bouger en même temps** la prise en compte des écosystèmes naturels et humains, les boussoles comptables et la justice environnementale.

Pour toute question :
Dorothee Browaeys, présidente de TEK4life,
d.browaeys@tek4life.eu